

Réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2015

Le Conseil Municipal de Blesle s'est réuni vendredi 26 juin à 20h30. Mme Lucie Chappe et Messieurs Jacques Barraud et Patrice Douix étaient excusés.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à une demande de subvention au Département qui va être faite pour la partie assainissement avant travaux de la Place des anciens combattants, la place aux Sabots et La Bonale.

Pour le projet de terrain de foot le Conseil a décidé de faire une demande de subvention à la Fédération de Foot. Certaines subventions sont déjà acquises à ce jour. La décision de faire les travaux sera fonction des subventions acquises.

Le Conseil Municipal a pour projet de faire une salle culturelle, sous maîtrise d'œuvre communale qui aura une utilité communautaire. Le Conseil Municipal n'a pas finalisé la réalisation de cet équipement à ce jour. La mairie de Blesle n'en est qu'au stade de recherche de subventions. Le conseil municipal accepte le montage financier tel qu'il a été proposé par le Contrat Auvergne +, lui permettant d'obtenir 172 000 € de financement. La décision de faire ou ne pas faire cette salle sera aussi fonction des subventions obtenues.

REPARTITION DU FOND NATIONAL DE PEREQUATION

Une somme de 48 000 € est à répartir selon : soit le droit commun (calculs faits par l'Etat), soit la répartition à la majorité des 2/3, soit la répartition dérogatoire libre. Le budget de la communauté de communes étant très réduit et difficile à boucler, cette dernière demande que la totalité lui soit attribuée comme l'an dernier. Les communes doivent se prononcer cette année sur le choix de cette répartition. Le Conseil Municipal de Blesle s'est prononcé pour cette répartition dérogatoire libre et renonce à sa part du FPIC d'environ 14 000 € au profit de la Communauté de Communes.

CONSULTATION SCHEMA D'ORGANISATION DES SOINS

L'ARS a toujours estimé inutile d'avoir un scanner à Brioude. Devant l'insistance des Pouvoirs Publics, l'ARS a fait un audit pour estimer le besoin dont le résultat démontre qu'il manque effectivement 3 scanners sur la région Auvergne. L'ARS décide maintenant, de mettre en place ces 3 scanners mais de les installer sur les sites où il en existe déjà un. Le Conseil Municipal a décidé de faire un courrier pour appuyer la demande d'un scanner à Brioude d'autant plus que le local existe déjà à l'hôpital.

DEMANDES D'ASSOCIATIONS

L'Association des Producteurs et Artisans du Pays de Massiac et Blesle veut organiser ses habituels marchés d'été en association avec les Apéros Musique qui organiseront des petits concerts. Pour organiser ce marché, l'association demande des chaises et des tables ainsi que la demande d'interdiction de stationnement place du monument aux morts, les vendredis aux heures du marché. Le Conseil Municipal décide d'accéder à la demande de l'Association et autorise la pose d'une banderole Route du Basbory.

L'Association Ciné Cavale souhaite organiser le vendredi 17 juillet une projection sur la place de la Mairie. L'association a besoin que la mairie prête divers matériels et prenne les dispositions nécessaires au bon déroulement de cette manifestation. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette demande.

DROIT DE PREEMPTION

Les biens cadastrés A771, A772 et G172 sont laissés libres à la vente.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal du courrier l'avertissant de la décision des personnes du Club du Massadou, s'occupant actuellement de la Bibliothèque Municipale, d'arrêter à compter du 30 juin. Une solution sera cherchée pour la rentrée prochaine afin de poursuivre l'ouverture de la bibliothèque.

L'entreprise Nailler est intervenue sur la toiture de l'ancien Moulin du Bos. Les toitures ont été mises hors d'eau et démoissées pour un montant de 5 730,52 € HT.

Mme Pothier a attiré l'attention du Conseil Municipal de la présence du cadastre Napoléon de 1844 en mairie. Celui-ci est en très mauvaise état. Il faudrait le faire relier. Le Conseil Municipal décide de demander trois devis pour cette restauration.

Les travaux sur le clarificateur de la station d'épuration ont été effectués.

Blesle a accueilli la semaine dernière « la Commission Qualité » des Plus Beaux Villages de France dont Monsieur Le Maire a fait état. La Commission était très satisfaite de l'accueil.